

Conclusions 2019 du département du Travail des États-Unis

sur les pires formes de travail des enfants

Sahara occidental

En 2019, le Maroc a fait des progrès minimes sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Le Royaume du Maroc revendique le territoire du Sahara occidental dont il administre la zone sous son contrôle conformément à la même constitution, à la même législation et aux mêmes structures que celles du Maroc internationalement reconnu, y compris celles traitant du travail des enfants. Le gouvernement a adopté la loi 51.17, qui oblige le gouvernement à promulguer l'éducation obligatoire pour les enfants de 4 à 16 ans d'ici 2025, et il a augmenté sensiblement le nombre de poursuites liées aux pires formes de travail des enfants. Toutefois, au Sahara occidental, des mineurs sont impliqués dans les pires formes de travail des enfants, y compris dans le travail domestique forcé. Des enfants participent également au travail des enfants dans l'artisanat. La législation concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi et l'usage d'enfants dans le cadre d'activités illicites ne répond pas aux normes internationales, et les programmes publics ciblant le travail des enfants ne sont pas suffisamment vastes pour bien s'attaquer à ce problème dans son ensemble.

Au vu de ces conclusions, les mesures suivantes qui permettraient de progresser sur la voie de l'élimination du travail des enfants au Sahara occidental sont proposées :

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Cadre juridique	Veiller à ce que tous les enfants soient protégés par la loi, y compris ceux qui sont à leur compte, qui travaillent pour des entreprises d'artisanat embauchant moins de cinq employés, ou qui travaillent dans des fermes et des domiciles privés.	2017 – 2019
	Veiller à ce que la loi frappe d'interdiction pénale l'utilisation, l'obtention et l'offre d'un enfant à des fins de prostitution.	2019
	Interdire par la loi tous les types de travaux dangereux pouvant porter préjudice à la santé, à la sécurité et aux mœurs des enfants, notamment les travaux domestiques.	2016 – 2019
	Veiller à ce que la législation interdise l'utilisation, l'obtention ou l'offre d'enfants dans le cadre d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants.	2014 – 2019
Programmes sociaux	Effectuer une étude exhaustive des activités professionnelles des enfants afin d'informer les politiques	2013 – 2019

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
	et pratiques visant à déterminer s'ils participent ou risquent de participer au travail des enfants, et déterminer le nombre d'enfants qui travaillent et leurs niveaux d'éducation.	
	Éliminer les obstacles à l'éducation, tels que le manque d'installations et de transports fiables et sûrs, et les enseignants non qualifiés, surtout dans les zones rurales.	2015 – 2019
	Développer les programmes existants pour s'attaquer au problème du travail des enfants dans son ensemble, notamment celui des enfants victimes de l'exploitation sexuelle commerciale.	2017 – 2019